

Emploi



Dynamique et passionnée par son métier, Émilie Andert est documentaliste, en poste depuis 2002 au Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) du Cher en tant que responsable des ressources documentaires.

Pourquoi avoir choisi le métier de documentaliste ?

Au départ, je me destinais à être professeur d'histoire-géographie. Mon goût pour la recherche et la collecte d'information, la rédaction de synthèses... ont été autant d'éléments annonciateurs de mon changement d'orientation. Pour en savoir plus sur ce métier, j'ai exercé quelques mois en tant qu'aide-documentaliste dans un lycée. J'ai compris alors que c'était une voie qui me convenait et j'ai décidé de préparer le Capes de documentation.

Vous vous destiniez plutôt à être professeur-documentaliste...

C'était le chemin que je m'apprêtais à suivre. Mais j'ai voulu, entretemps, concevoir la documentation d'une autre façon qu'à l'Éducation nationale. C'est à ce moment que le Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) du Cher, à Bourges, m'a embauchée pour gérer son centre de ressources. L'approche de la documentation que l'on y avait m'a davantage séduite. J'ai abandonné l'idée de présenter le Capes et j'ai réussi le concours d'entrée de l'INTD/Cnam.

Quel diplôme avez-vous obtenu ?

À l'INTD, j'ai préparé le DESS ingénierie documentaire en deux ans. J'ai terminé ma formation par la soutenance d'un mémoire sur "L'étude préalable à la mise en place d'un réseau documentaire en éducation pour la santé en région Centre". Le CODES du Cher est très impliqué dans le schéma régional d'éducation pour la santé. C'est ce qui m'a inspirée.

Quelles missions vous a-t-on confiées ?

Je suis chargée de la gestion du centre de ressources documentaires. Il s'agit d'organiser, de gérer et promouvoir le centre de documentation et le service de diffusion. J'anime aussi des formations sur la recherche documentaire et suis coordinatrice du groupe de travail "documentation régionale en éducation pour la santé (EPS)", dans le cadre du Schéma régional d'éducation pour la santé (SREPS) en région Centre. L'objectif premier est d'établir un réseau documentaire en EPS pour la région. Ce réseau, notamment en renforçant l'offre en documentation dans ce domaine, permettra aux promoteurs de projets d'effectuer des actions de qualité au sein de chaque département.

Vous semblez très investie. Que préférez-vous alors dans ce métier ?



Tout ! C'est un métier passionnant ! J'ai la chance de ne pas être cantonnée à une tâche bien particulière. Je suis amenée à faire aussi bien de la recherche que du traitement d'information, de l'accueil, de la création de projets...

Mon objectif final pour le centre de documentation est de répondre au mieux aux attentes des usagers par un fonds riche et actualisé.

Le centre de ressources du CODES reçoit le public sur rendez-vous. D'une part parce que la structure est petite - elle propose quatre places assises - et d'autre part parce que nous accompagnons entièrement notre public dans sa demande : redéfinir ses besoins, l'aider à mettre en place une recherche documentaire, valoriser l'information trouvée...

Votre avenir professionnel promet de belles réalisations...

Quand j'ai intégré le CODES, on m'avait donné peu de responsabilités. Le DESS m'a confortée dans la pratique du métier. Depuis, je suis beaucoup plus autonome. J'ai suivi deux formations à l'ADBS pour parfaire mes connaissances ainsi que d'autres formations sur l'éducation pour la santé, des formations de formateurs en documentation et en méthodologie de projets.

Je souhaite maintenant mettre à profit mes connaissances, mes compétences et mon dynamisme dans un poste plus orienté vers le management et la gestion de projets.



Les activités du CODES

Le CODES est une association de loi 1901, rattaché à la Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (FNES). Il fait partie d'un réseau de comités départementaux et régionaux d'éducation pour la santé qui mènent, en étroite collaboration avec les partenaires des champs éducatif, sanitaire et social, des actions d'éducation et de promotion de la santé. L'objectif est de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et de moyens pour l'améliorer.

Il a aussi pour missions d'accueillir le public et les promoteurs de projets sur la santé, de mettre à disposition de la documentation dans le centre de ressources, de relayer des campagnes de prévention développées au niveau national, de proposer des formations, d'offrir des prestations de conseils techniques et méthodologiques, de conduire des programmes et des actions prioritaires et de participer aux politiques régionales de santé.

Publication le 22 janvier 2007 - Mise à jour le 11 avril 2020

URL : <https://www.adbs.fr/groupe/adbs-site-internet/portrait-de-pro-emilie-andert-287287>